

COUR SUPREME PORTO-NOVO

RAPPORT

CHAMBRE ADMINISTRATIVE

SECTIONS I, II & III

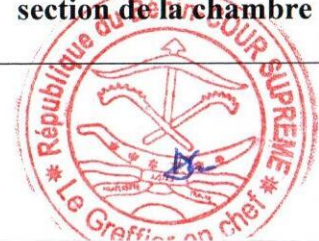
GREFFE

SALLE OUSMANE BATOKO DE LA COUR SUPREME AU CINQUIEME (5^{ème}) ETAGE

N°D'ORDRE	N° DU DOSSIER	NOM ET PRENOMS DES PARTIES	OBJET	RAPPORTEUR	DECISIONS
01	2025-20/CA2	OLIVIER M. HOUNVOU C/ AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)	POURVOI EN CASSATION CONTRE L'ARRET N°01/CA DU 26 FEVRIER 2025	PRESIDENT CESAIRE KPENONHOUN	Arrêt n°05/CA/AP -L'arrêt n°01/CA du 26 février 2025 rendu par la 3 ^{ème} section de la chambre administrative est cassé et annulé -La décision n°2023- 169/ARMP/PR- CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 09/11/23 est annulée - Il est ordonné la restitution de la consignation objet de la fiche n°011012 du 15/4/25 au requérant



02	2025-50/CA2	AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP) C/ EL-ANRIF TAWEMA	POURVOI EN CASSATION CONTRE L'ARRET N°29/CA DU 24 JUILLET 2025	CONSEILLER MOUHAMADOU SONSARE	Arrêt n°06/CA/AP REJET
03	2025-60/CA3	DEGNON JULES CELESTIN IRENE HOUNSOU C/ AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)	POURVOI EN CASSATION CONTRE L'ARRET N°37/CA DU 25 SEPTEMBRE 2025	CONSEILLER HAMZA GAUTHE SANNI	Arrêt n°07/CA/AP -L'arrêt n°37/CA du 25/9/25 rendu par la 1 ^{ère} section de la chambre administrative est cassé et annulé -La décision n°2022- 048/ARMP/PR- CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 28/04/22 est annulée en ce qui concerne HOUNSOU Dègnon Jules Célestin - Il est ordonné la restitution de la consignation objet de la fiche n°D012523 du 03/11/25 au demandeur au pourvoi
04	2025-61/CA2	OBOUBE MAHOUEA ISABELLE ESSOU C/	POURVOI EN CASSATION CONTRE L'ARRET N°40/CA DU 25 SEPTEMBRE 2025	CONSEILLER ABDOU- MOUMOUNI GOMINA SEIDOU	Arrêt n°08/CA/AP -L'arrêt n°40/CA du 25/9/25 rendu par la 1 ^{ère} section de la chambre



		AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)			administrative est cassé et annulé -La décision n°2025- 047/ARMP/PR- CR/CD/SP/DRA/SA du 27/03/25 est annulée - Il est ordonné la restitution au demandeur au pourvoi de la consignation objet de la fiche n°D012576 du 03/12/25
05	2025-62/CA1	MAHOUGNON CODJO SALUC EDAH C/ AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)	POURVOI EN CASSATION CONTRE L'ARRET N°47/CA DU 25 SEPTEMBRE 2025	CONSEILLER BERTIN MILLEFORT QUENUM	Arrêt n°09/CA/AP -L'arrêt n°47/CA du 25/ 09/25 rendu par la 3 ^{ème} section de la chambre administrative est cassé et annulé -La décision n°2025- 048/ARMP/PR- CR/CD/SP/DRA/SA du 03/04/25 est annulée - Il est ordonné la restitution au requérant, de la consignation objet de la fiche n°D012535 du 04/11/25



06	2025-63/CA3	VICTORIEN KOUGBLENOU C/ AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)	POURVOI EN CASSATION CONTRE L'ARRET N°36/CA DU 25 SEPTEMBRE 2025	PRESIDENT EDOUARD IGNACE GANGNY	Arrêt n°10/CA/AP Il est donné acte à Victorien KOUGBLENOU du désistement de son pourvoi
----	-------------	--	---	--	--

Fait à Porto-Novo, le 11 août 2026
Le Greffier en Chef,

